



Convocations multiples abusives

Par **damsmir**, le **07/10/2008 à 22:14**

bonjour ce samedi vers 23 h j'ai été interpellé à la fenêtre par 2 policiers dans la résidence d'un ami car la gardienne les avait appelés pour leur signaler que ma moto avait une fausse plaque. À la base de cette histoire cette dame m'avait également interpellé par la fenêtre pour que je déplace ma moto qui, selon elle, gênait. N'appréciant que peu cette manière de m'interpeller je lui ai demandé si elle était dans ses heures de travail et lui fit constater qu'elle faisait tout simplement du zèle. Elle me répondit qu'elle avait relevé ma plaque ce à quoi je lui avouais qu'elle n'était pas bonne (jamais changé depuis acquisition du véhicule). Bon citoyen que je suis j'ai tout de même déplacé ma moto à un endroit indiqué par cette personne qui en remerciements a prévenu la police; qui dès son arrivée m'a dit que ma moto était volée et traité comme tel. Expliquant mon histoire j'ai eu le droit à une simple convocation au commissariat afin de prouver de ma bonne foi aux agents avec obligation de leur présenter la moto avec une plaque conforme ainsi que la carte grise (que je ne peux pas avoir d'après eux puisque ma moto est volée malgré contrôle au terminal) et les papiers de l'assurance. Jusque là rien d'excessif mais aujourd'hui je reçois une seconde convocation pour cette histoire benigne le même jour que la première mais à une heure moins avancée dans la journée et non plus devant un gardien de la paix mais devant un officier de police judiciaire avec toujours les mêmes pièces à fournir. Cette affaire prend donc des proportions invraisemblables et j'ai peur d'écoper d'amendes diverses et ma question est: suis-je amendable alors que ma moto était stationnée et moi à 100 mètres de là. Je suis descendu voir les fonctionnaires de police en tee-shirt et n'avait donc aucun papier à leur présenter mais cela ne veut pas dire que je ne le avais pas. Non présentation des papiers du véhicule et de l'assurance quand on est chez un ami c'est possible? Pourquoi un OPJ se charge-t-il de cette affaire? je m'inquiète. merci de votre réponse